

LIVRET D'INFORMATION

DU CLIC TERRITOIRE HAVRAIS

BESOIN D'UN HEBERGEMENT POUR UNE PERSONNE AGEE AUTONOME ?

Résidences Autonomie (ex RPA)	Pages 5 à 7
Cartographies	Pages 8 à 9
Résidences Services	Pages 10 à 11
Résidence Seniors	Page 12

L'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES (EHPA)



Le recours à un établissement d'hébergement peut être un choix personnel - pour éviter l'isolement, par exemple - ou répondre à une nécessité, face à une perte prononcée d'autonomie. Il existe aujourd'hui plusieurs catégories d'établissements, répondant chacune à un contexte ou à des besoins particuliers :

Les Résidences Autonomie (anciennement foyer-logement)

Destinés aux personnes âgées autonomes, il s'agit d'un ensemble de logements individuels organisés autour d'un certain nombre de services collectifs : restauration, garde de nuit, sécurité, blanchissement... (Pour faire face au vieillissement de leur population, certaines résidences peuvent dispenser des soins courants, assurés soit par des prestataires externes soit par des personnels attachés à l'établissement).

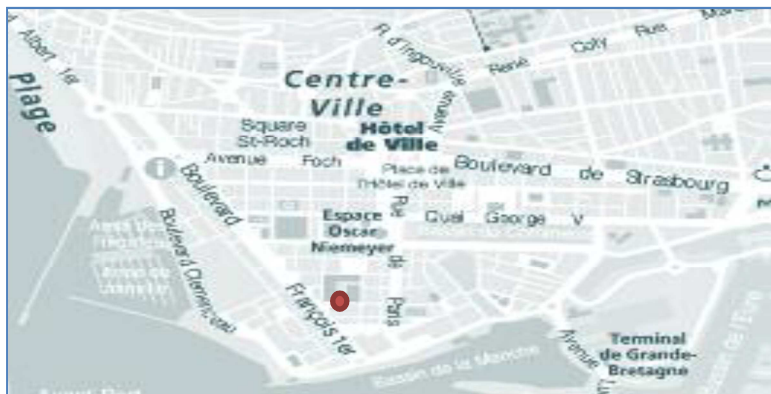
L'APA (allocation personnalisée d'autonomie) à domicile peut être versée sous conditions aux résidents.

L'accueil dans les résidences autonomie permet sous certaines conditions d'accéder à l'aide sociale à l'hébergement. (Aide du département de Seine Maritime)

Le CLIC s'adresse aux personnes résidant sur les communes suivantes : Cauville sur Mer, Epouville, Fontaine la Mallet, Fontenay, Manéglise, Mannevillette, Montivilliers, Notre Dame du Bec, Octeville sur Mer, Rolleville, Saint Martin du Manoir, La Cerlangue, Epretot, Etainhus, Gommerville, Graimbouville, Oudalle, La Remuée, Rogerville, Sainneville, Saint Aubin Routot, Saint Gilles de la Neuville, Saint Laurent de Brévedent, Saint Romain de Colbosc, Saint Vigor d'Ymonville, Saint Vincent Comesnil, Sandouville, Les Trois Pierres, Gainneville, Gonfreville l'Orcher, Harfleur, Sainte Adresse, Le Havre.

Coordonnées du CLIC - Territoire havrais

- ✓ Adresse : **3, place Albert René – 76 600 Le Havre**
- ✓ Téléphone : **02.35.19.67.40** - Mail : clic@lehavre.fr
- ✓ Permanences sur Saint Romain de Colbosc et Montivilliers sur rendez-vous (informations auprès du CLIC)



Vous pouvez retrouver d'autres thématiques de livret du CLIC

- Les dispositifs d'aide aux aidants
- Besoin d'une aide à domicile
- Besoin d'un hébergement pour personne âgée en perte d'autonomie
- Besoin de soins spécialisés pour les personnes âgées
- Besoin de protéger une personne âgée vulnérable et ses biens

Livret d'informations du CLIC – dernière mise à jour Juillet 2020



LES MODALITES DE FINANCEMENT

L'Aide sociale du Département peut prendre en charge tout ou partie de ces frais pour les personnes âgées à faibles ressources - de même que certaines dépenses d'aide à domicile -, lorsque la solidarité familiale ne suffit pas.

LES CONDITIONS D'ACCÈS À L'AIDE SOCIALE

Mise en œuvre et financée par le Département, l'aide sociale en faveur des personnes âgées a pour objet de prendre en charge les frais d'hébergement des résidents de manière subsidiaire, y compris pour l'accueil familial.

Pour en bénéficier, il convient de remplir plusieurs conditions :

- **Être âgé de 65 ans au moins** (ou plus de 60 ans en cas d'inaptitude au travail.)
- **Résider en France de façon habituelle**
- **Disposer de ressources inférieures au montant de la dépense envisagée**
- **Pour bénéficier de la prise en charge de ses frais d'hébergement, la personne âgée doit résider dans un établissement habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.**

Lors de l'instruction de la demande d'aide sociale, les services du Département vont donc rechercher s'il existe des obligés alimentaires et, dans l'affirmative, s'ils sont en mesure de contribuer financièrement à la prise en charge du demandeur. Le montant de la contribution de chacun des obligés est alors proposé en fonction de ses ressources. L'initiative de demander la mise en jeu de l'obligation alimentaire appartient à la personne âgée ou, à défaut, au président du Département. En l'absence d'un accord des obligés sur la proposition du Département, le montant de l'obligation alimentaire sera fixé par le juge aux affaires familiales. Les sommes versées par l'obligé alimentaire sont déductibles de son revenu.



L'hébergement des Personnes Âgées en établissement

REUNIONS D'INFORMATION

le **1er jeudi de chaque mois**
de 14 h 30 à 16 h 30

A la maison Dahlia
70 avenue Paul Verlaine

accès par bus n°9 arrêt Schumann et ligne n°7 arrêt P. Neruda
et tramway ligne B arrêt Verlaine ou Curie

Inscriptions au
02.35.44.97.28 ou sur
lamaisondahlia@lehavre.fr

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

CLIC - Territoire havrais

vous ouvre ses portes avec ou sans rendez-vous
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 50 sans interruption.

Lieu d'écoute, d'information et de conseil

Les professionnels du CLIC vous accueillent pour :

- ✓ Vous renseigner sur le soutien à domicile (service d'aide à domicile, de soins, portage de repas, téléassistance),
- ✓ Vous informer sur les structures d'hébergement et de modes d'habitat alternatifs,
- ✓ Vous informer sur les aides financières, les transports, loisirs et les dispositifs de lutte contre l'isolement,
- ✓ Vous conseiller sur les dispositifs d'aide aux aidants,
- ✓ Vous guider dans vos démarches.

Un service d'accompagnement gérontologique

Le CLIC propose un accompagnement gratuit et personnalisé afin d'apporter des réponses adaptées à vos besoins. Les professionnels du CLIC se déplacent à votre domicile pour :

- ✓ Evaluer l'ensemble de vos besoins et selon votre demande et vos difficultés vous aide à la mise en place des différents services à domicile,
- ✓ Organiser le soutien à domicile, en partenariat avec les services d'aide à domicile et les professionnels de la santé et du social,
- ✓ Coordonne un réseau de professionnels du domaine médico-social afin de répondre aux attentes des usagers et aux besoins du territoire.

LA RESIDENCE SENIORS



Les conditions d'accueil sont comparables à celles des résidences service, cependant, le résident s'acquitte ici d'un prix de journée qui inclut la restauration midi et soir à l'image du fonctionnement des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. (EHPAD).

LA VISITATION

12 rue du Docteur Gibert - 76600 LE HAVRE – 02 35 21 49 04
ligne bus : 1 et tram

Tarifs :

- pour un 20 m² : 2 592,50 € par mois
- pour un 25 m² : 2 714 € par mois
- pour un 30 m² : 2 958,50 € par mois
- forfait couple pour un 30 m² : 4 041,25 € par mois

Tarifs indicatifs et pouvant évoluer - communiqués par les établissements en 2020

LES RESIDENCES AUTONOMIE

RESIDENCE ROLLAND LEGALLAIS - CCAS EPOUVILLE

Chemin d'Argile - 76133 EPOUVILLE - 02.35.30.42.22

Tarif : - F1 Bis 541,89 € par mois
- F2 : 631,43 € par mois

chauffage et eau compris

Ligne bus n° 11 et LER

RESIDENCE DE L'ESTUAIRE - CCAS DE GONFREVILLE L'ORCHER

Route d'Orcher – 76700 GONFREVILLE L'ORCHER - 02.35.47.73.34

Ligne bus n° 10, 22

Tarif : - F1 : 331 € par mois
- F2 : 419,67 € par mois

RESIDENCE LE CLOS FLEURI – CCAS DE GONFREVILLE L'ORCHER

Rue de la Lézarde – 76700 GONFREVILLE L'ORCHER - 02.35.47.52.57

Ligne bus n° 10 et 22 et Filbus (transport à la demande sous conditions)

Tarif : - 335,28 € euros par mois

RESIDENCE DES 104 – CCAS D'HARFLEUR

8 rue Jean Barbe – 76700 HARFLEUR – 02.35.45.34.08

Ligne bus n° 2, 5A et 5B

Tarif : - 448 € par mois – charges comprises

RESIDENCE BRETAGNE – CCAS DU HAVRE

74 rue de la Bigne à Fosse – 76620 LE HAVRE – 02 35 54 15 67

Ligne bus n° 13 et 31

Tarif : - F1 bis : 474,00 € par mois
- F2 : 686,00 € par mois

RESIDENCE IRENE JOLIOT CURIE – CCAS DU HAVRE

216 rue Irène Joliot Curie – 76620 LE HAVRE – 02.35.54.24.32

Ligne bus n° 4 et 16

Tarif :
- F1 bis : 650,00 € par mois
- F2 duplex / F2 PMR : 719,00 €
- F3 PMR : 782,00 €

RESIDENCE MASSILLON – CCAS DU HAVRE

131 rue Massillon – 76600 LE HAVRE – 02.35.53.21.55

Ligne bus n° 2 éventuellement et 22

Tarif :
- F1 bis : 513,00 € par mois
- F2 : 678,00 € par mois
- F3 PMR : 719,00 € par mois

RESIDENCE MONTGEON – CCAS DU HAVRE

51 rue Emile Aubry – 76610 LE HAVRE – 02.35.47.27.36

Ligne bus n° 9 et 7 avec correspondance et tram ligne B

Tarif :
- F1 bis : 433,00 € par mois
- F2 : 547,00 € par mois
- F2 PMR : 547,00 € par mois

RESIDENCE AUTONOMIE LAMARTINE – ARPAVIE -

14 rue Lamartine – 76600 LE HAVRE – 02.78.34.04.08

lamartine-le-havre.direction@arpavie.fr

Ligne bus n° 5, 3, 5A et 5B

Tarif :
- T1 : 709,15 € par mois
- T2 : 914,01 € par mois

LES JARDINS D'ARCADIE – RESIDENCE RENE COTY

22 avenue René Coty – 76600 LE HAVRE - 02 35 22 46 22

Ligne bus : 1,2,3,7 et tram A et B

Tarifs :
- Studio : de 894 € à 1 387 € par mois
- T1 bis : de 1 454 € à 1 942 € par mois
- T2 : de 1 967 € à 2 062 € par mois

RESIDENCE LA GIRANDIERE

35 rue Dumont d'Urville – 76600 LE HAVRE – 02.35.11.44.00

Ligne bus : 5, 8 et 3

Tarifs adaptables en fonction des logements :
- T1 : de 1 099 € à 1 377 € par mois
- T2 : de 1 933 à 2 073 € par mois
- T3 : de 2 294 à 2 351 € par mois

Inclus : charges locatives, eau, service accueil, téléassistance...

RESIDENCE LA POUDRE DE LIN

26 rue des quatre Saisons – 76290 MONTIVILLIERS – 02 35.55.42.00

Ligne bus : 9, 10 ou LER

Tarifs :
- T1 : à partir de 917 € par mois
- T2 : à partir 1 158 € par mois
- T3 : à partir de 1 452 € par mois

Inclus : location logement, provisions sur charges et accès aux espaces et services Domitys.

Tarifs indicatifs et pouvant évoluer - communiqués par les établissements en 2020

LES RESIDENCES SERVICES



Il existe également depuis quelques années, des structures privées - **résidences seniors, résidences services...** Ces structures constituent une solution intermédiaire à mi-chemin entre le maintien à domicile et la maison de retraite et accueillent des personnes âgées de plus de 60 ans, autonomes, valides ou semi-valides, dans des appartements adaptés et indépendant, en bénéficiant d'un certain nombre de services assurés sur place.

Les résidences services sont sécurisées (service d'accueil permanent, conciergerie, interphones, etc.), équipées pour leur clientèle senior (ascenseurs, appartements aménagés, etc.), et comportent des lieux de vie et de convivialité, tels que restaurant, salon, bibliothèque, médiathèque, ou espace de remise en forme... Les résidences services proposent d'autres services comme la blanchisserie, le ménage, l'entretien, la pension complète. Le service proposé est dit « à la carte ».

Les résidents peuvent bénéficier des services de maintien à domicile extérieurs à la résidence, avec la possibilité d'un financement via l'APA à domicile. Ces structures n'ouvrent droit à aucune prise en charge d'aide sociale.

LES JARDINS D'ARCADIE – RESIDENCE FRANÇOIS 1ER

130 Boulevard François 1^{er} – 76600 LE HAVRE - 02 35 22 46 22

Ligne bus : 1 et tram A et B

Tarifs :
- T1 : de 907 € à 1 230 € par mois
- T1 bis : de 1 229 € à 1 522 € par mois
- T2 : de 1 514 € à 1 770 € par mois

RESIDENCE L'EAU VIVE – CCAS DE MONTIVILLIERS

17 rue des Lombards – 76290 MONTIVILLIERS – 02.35.30.33.23

Ligne bus n° 1, 13 et 9

Tarif : - 535,55 € par mois

RESIDENCE BEAUREGARD – CCAS DE MONTIVILLIERS

8 rue de Brequigny – 76290 MONTIVILLIERS – 02.35.30.20.62

Ligne bus n° 1 et 11

Tarif :
- F1 : 567,95 € par mois
- F2 : 642,41 € par mois

RESIDENCE JEAN PELLOT- SAINT ROMAIN DE COLBOSC

Rue Louis Pierre Romain Dubois – 76430 SAINT ROMAIN DE COLBOSC –
02.35.20.18.00

Tarif : - 499,39 € par mois – chauffage et eau compris

Tarifs indicatifs et pouvant évoluer - communiqués par les établissements en 2020

RESIDENCES AUTONOMIE
RESIDENCES SERVICES
RESIDENCE SENIORS
LE HAVRE



RESIDENCES AUTONOMIE
RESIDENCES SERVICES
RESIDENCE SENIORS
TERRITOIRE DU CLIC

